

Unit: ADHER Teachers:
Claudia Deveaux Assistants:
Balthazar Prosper Ann Lionnel Donzelot,
Martin Thomas Lichtig

INFOS

Year: 2025 Period: Y3 (BA),
Y1 (MA), Spring Category:
Semester Project Topic:
Architecture, Heritage
Copyright: CC BY Licence

PERMALINK

livingarchives.epfl.ch/proje_



Maquette 1:100

APPROCHE PATRIMONIALE DU PROJET

L'objectif principal est de préserver la dynamique et les grandes volumétries existantes du site. Les connexions entre les différents bâtiments ont été soigneusement définies et sont représentatives de l'histoire du site olympique. Nous trouvons essentiel de maintenir ces relations spatiales et architecturales, même si la fonction des bâtiments évolue.

LE TREMLIN : UN SYMBOLE

Le tremplin constitue l'élément emblématique du site. Les modules et plateformes présentent des dégradations notables, rendant indispensable une intervention. Plutôt que de retirer partiellement certaines structures, il est décidé d'enlever l'ensemble de ces éléments. Toutefois, la lame centrale et la tour seront conservées, car elles incarnent visuellement la typologie des tremplins de saut à ski.

LA TOUR DES JUGES : UNE ENVELOPPE

Cette tour possède une structure caractéristique avec une lame centrale solidement ancrée dans la pente et un volume bâti en surplomb du paysage. La priorité est de préserver cette ouverture sur le panorama environnant. L'enveloppe sera conservée tandis que l'aménagement intérieur sera repensé pour accueillir un nouveau programme, à l'exception des cabines des juges, qui conserveront leur distribution et leurs détails constructifs spécifiques.

LA TRIBUNE D'HONNEUR : UN SOCLE

La tribune d'honneur est définie par son socle en béton. Ce socle sera conservé afin de limiter l'empreinte au sol et de respecter l'intégration paysagère du projet. La fonction des assises sera également réinterprétée dans le cadre du projet.

LES GRADINS : UNE GRILLE DE RÉFÉRENCE

Les gradins s'intègrent naturellement dans la topographie du site. L'un des aspects patrimoniaux majeurs réside dans cette adaptation soignée à la pente. Afin de respecter cette caractéristique, la trame de l'asphalte sera reprise dans la conception du bâti.